



## DECLARATION LIMINAIRE AU CTSD DU BAS-RHIN - 3 SEPTEMBRE 2021

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs,

**L'intitulé de l'objet de ce Comité Technique est « carte scolaire du 1<sup>er</sup> degré à la rentrée 2021 », le Sgen-CFDT va s'attacher suivre des situations soulevées en juin dernier et à formuler des observations et des propositions pour les écoles concernées.**

**Pour commencer, le Sgen-CFDT s'interroge** sur la gestion de la rentrée et sur la faculté d'anticipation de notre Ministère... La date de la mise à jour de la FAQ qui sert de référence en matière de gestion de la situation sanitaire laisse penser le contraire.

**Avec une telle pratique d'annonce la veille pour le lendemain, le Sgen-CFDT s'interroge aussi** sur la volonté d'alléger réellement les tâches des directeurs. Qu'en est-il de la mise en œuvre des propositions formulées par le groupe de travail diligenté par le rectorat les années précédentes ? Qu'en est-il de la mise en place d'une véritable aide administrative ? **Le Sgen-CFDT s'interroge encore** sur la réalité de la mise en œuvre des décharges accordées aux directions des petites écoles. Combien de directions n'ont pas obtenu ce à quoi elles avaient droit ? Quelles réponses avez-vous apportées aux directrices et directeurs qui vous ont personnellement interpellé à ce sujet ?

**Le Sgen-CFDT s'interroge plus encore** sur les moyens de remplacement mis en œuvre pour cette rentrée. Ces moyens sont-ils suffisants ? Plus largement, les moyens de remplacement permettent-ils de garantir le fonctionnement de l'école ? Pour quel service public ?

Le non remplacement d'un enseignant, en raison du manque de remplaçants, engendre-t-elle toujours le non accueil et la non répartition de ses élèves dans les autres classes, en application du protocole sanitaire ? Comptez-vous communiquer sur cette situation avec les parents ?

Ne faut-il pas, dès à présent, se poser la question du recrutement des personnels destinés à pallier le manque de moyens de remplacement ? Pensons dès à présent à recourir aux personnels de la liste complémentaire du concours de recrutement. **Anticipons !**

*Comme vous pouvez le constater, les préoccupations sont nombreuses et les inquiétudes trouvent peu de réponses. **Le Sgen-CFDT vous demande** de relayer ces préoccupations auprès de notre ministère.*

Sgen-CFDT Alsace

1 rue de Provence 68100 Mulhouse – tél : 03 89 31 86 66 – email : [68@sgen.cfdt.fr](mailto:68@sgen.cfdt.fr)  
305 avenue de Colmar 67100 Strasbourg – tél : 03 88 79 87 77 – email : [67@sgen.cfdt.fr](mailto:67@sgen.cfdt.fr)